

des restrictions imposées par les Américains; nous devions le faire car ce sont eux qui fournissaient les fonds.

Toutefois, la situation a changé. Le commerce du Japon s'est accru, de sorte que ce pays compte moins sur les Etats-Unis aujourd'hui. Il s'achemine de plus en plus vers l'autonomie, mais il ne l'a pas encore réalisée complètement. Les autorités d'occupation ont encore le droit d'apposer leur veto aux mesures qu'il prend.

J'ignore si elles l'ont souvent fait. Ce n'était peut-être que d'une façon générale. Cependant, notre commerce avec le Japon a augmenté et depuis cinq ans il s'est accru très fortement.

M. THATCHER : Avons-nous encore un commissaire du commerce au Japon ?

M. DEUTSCH : Oui, depuis quelques années. Quand nous avons des démêlés avec les autorités américaines, nous avons sur les lieux un commissaire du commerce et un représentant officiel du gouvernement canadien pour s'en occuper. C'est un représentant officiel du Canada. Nous avons sur les lieux un représentant chargé des relations avec les autorités américaines d'occupation. Nous avons souvent eu des pourparlers avec elles, afin de mettre certaines choses au point, d'expliquer ce qui se passait et de leur faire connaître nos vues.

M. LAING : La façon dont le commerce s'est accru l'atteste, je pense.

M. DEUTSCH : Oui. Le commerce a augmenté; nous avons pu accroître nos relations commerciales avec le Japon, compte tenu de la surveillance qu'exercent les autorités américaines.

M. MACDONNELL : Les Etats-Unis en font-ils encore les frais ?

M. DEUTSCH : Ils versent encore quelques subventions, mais elles sont beaucoup moins élevées qu'il y a quelques années.

M. SINCLAIR : Si un marchand prête de l'argent à un cultivateur insolvable, il ne s'attend guère que celui-ci achète chez un autre négociant. Cependant, une fois que le cultivateur a recouvré sa solvabilité, il est libre d'acheter où il lui plaît.

M. DEUTSCH : Nous avons eu des difficultés de ce genre. Comme les Américains avançaient les fonds, les Japonais avaient tendance à acheter aux Etats-Unis, mais nous avons réussi à leur vendre nos produits de plus en plus.

M. CRESTOHL : Y a-t-il eu des négociations avec des groupes de pays utilisant la même monnaie, comme le bloc du Moyen-Orient ou les pays arabes, ou s'est-on entretenu surtout avec chaque pays en particulier ?

M. MCKINNON : Au cours des entretiens de Torquay, nous nous sommes entretenus uniquement avec des pays particuliers.

M. ADAMSON : Pourriez-vous nous indiquer, afin de nous exposer l'envers de la médaille, les concessions réclamées par l'Allemagne ?

M. CALLAGHAN : L'Allemagne a soumis au Canada une très longue liste de requêtes. Elle touchait environ 150 articles, ou à peu près. Nous avons accordé à l'Allemagne des concessions à l'égard d'une trentaine d'articles intéressant ce pays.

Au cours des négociations, les Allemands se sont rendu compte qu'il nous était impossible d'accéder à plusieurs de leurs requêtes et ils ont convenu de les répartir en trois catégories.

La première comprenait les articles qu'ils jugeaient les plus importants, la deuxième, ceux qui les intéressaient et la troisième, les articles à l'égard desquels ils nous auraient été reconnaissants de leur consentir des concessions.